

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/france-CIS-BIO-Saclay-non-respect-du-critere-d-efficacite-d-un-piege-a-iode>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : CIS BIO Saclay : Non-respect du critère d'efficacité d'un piège à iode**

20 janvier 2017

France : CIS BIO Saclay : Non-respect du critère d'efficacité d'un piège à iode

CIS bio international, exploitant de l'INB 29 à Saclay, a déclaré un écart aux règles générales d'exploitation concernant l'efficacité d'un piège à iode qui équipe un conduit de ventilation d'un des laboratoires de l'installation.

Ce que dit l'ASN :

Le 20 février 2017

Non-respect du critère d'efficacité d'un piège à iode

Usine de production de radioéléments artificiels - Fabrication ou transformation de substances radioactives - CIS-BIO

CIS bio international, exploitant de l'INB 29 à Saclay, a déclaré le 20 janvier 2017 un écart aux règles générales d'exploitation concernant l'efficacité d'un piège à iode qui équipe un conduit de ventilation d'un des laboratoires de l'installation. En effet, le contrôle du piège à iode, le 13 janvier 2017, a révélé une efficacité inférieure à la valeur minimale exigée.

La société CIS bio international exerce, dans son installation de Saclay, des activités de recherche et développement, de production et de distribution de produits radiopharmaceutiques et d'appareils à usage médical pour le diagnostic et la thérapie. Certains produits radiopharmaceutiques contiennent de l'iode radioactif. Leur production dans différents types d'enceintes ventilées génère la présence d'iode radioactif dans les gaz extraits de ces enceintes. Ces gaz sont traités avant rejet à l'extérieur, en particulier par le piégeage de l'iode sur des filtres appropriés (pièges à iode) dont l'efficacité est contrôlée régulièrement. Le laboratoire, dans lequel sont installées les enceintes dont les gaz extraits sont traités par le piège à iode en défaut, a immédiatement été consigné (absence d'activité dans le laboratoire). Le piège a été changé le 20 janvier 2017 par un piège neuf.

Ce défaut d'efficacité du piège à iode n'a pas eu d'incidence sur les rejets de l'installation selon les analyses qui ont été faites au niveau de la cheminée de rejet. Néanmoins, **compte tenu de la récurrence de cet événement qui s'est déjà produit en 2012 et en 2016 et du manque d'efficacité des actions qui avaient été mises en place pour éviter son renouvellement, l'ASN a demandé à l'exploitant de reconsidérer le niveau de classement de l'événement.**

En raison du non-respect répétitif du critère d'efficacité du piège à iode et de l'insuffisance des actions correctives précédemment appliquées, l'exploitant, à la demande de l'ASN, a reclassé le 7 février 2017 cet événement au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-du-critere-d-efficacite-d-un-piege-a-iode>